Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille WATINE-LORTHIOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Alphonse WATINE, née Eugénie-Hyltrude-Marie LORTHIOIS, présidente du Denier des Ecoles Libres, présidente de la Conférence de [illegible], [illegible] des Infirmières au Bain de Lourdes de Roubaix, [illegible] du Tiers-Ordre de Saint-François [illegible], décédée à Roubaix, le 31 décembre 1906, à l'âge de cinquante ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 31 décembre, à neuf heures, aux Vigiles des Morts qui seront chantées le même jour, à cinq heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 2 janvier 1907, à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 20.

Les amis et connaissances de la famille GILLARD-DANIE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Jean GILLARD, née Octavie DANIE, tertiaire de Saint-François, membre de l'Association des Mères Chrétiennes, pieusement décédée à Roubaix, le 29 décembre 1906, dans sa 49e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 2 janvier 1907, à neuf heures, et aux Vigiles qui seront chantées le mardi 1er janvier, à cinq heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Hem prolongée, 72.

Les amis et connaissances de la famille BALZA-CHARLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri BALZA, ancien greffier de la Justice de paix du Canton-Est de Roubaix, décédé à Croix, le 30 décembre 1906, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 2 janvier 1907, à neuf heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 3 janvier, à dix heures et demie, et aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à trois heures, en l'église Saint-Martin, à Croix, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, place Saint-Martin, 31, à dix heures un quart.

Les amis et connaissances de la famille CROMBET-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Amédée-Désiré CROMBET, décédé à Croix, le 30 décembre 1906, dans sa 53e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 1er janvier 1907, à trois heures, en l'église Saint-Martin, à Croix, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, 15, rue Carnot, à deux heures et demie.

Les amis et connaissances de la famille CORDONNIER-WIBAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Carlos CORDONNIER, née Anna-Germaine-Elise-Marie-Joseph WIBAUX, décédée le 29 décembre 1906, dans sa 30e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit solennel qui sera célébré pour le repos de son âme, le jeudi 3 janvier 1907, à dix heures du matin, en l'église Saint-Pierre, à Croix, sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille DRANSART-BAUDUIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame veuve DRANSART, née Catherine BAUDUIN, décédée à Roubaix, le 30 décembre 1906, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 2 janvier 1907, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Stade Roubaisien, Parc Cordonnier, Pont-Rouge, à huit heures et demie.

Les amis et connaissances de la famille CROMBET-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Amédée-Désiré CROMBET, décédé à Croix, le 30 décembre 1906, dans sa cinquante-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 1er janvier 1907, à trois heures en l'église Saint-Martin, à Croix, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, 15, rue Carnot, à Croix, à 2 h. 1/2.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 3 janvier 1907, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Louise STOPIN, décédée à Bailleul, le 14 décembre 1906, dans sa 54e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

AU TEMPS JADIS...

Monsieur le directeur-propriétaire du *Journal de Roubaix*,

Au temps jadis, quand Roubaix était encore une petite ville, que tous les habitants se connaissaient les uns les autres, il n'y avait pas de grandes et larges voies comme la rue de la Gare, le boulevard de Paris, la nouvelle rue de Tourcoing, le boulevard de Strasbourg et tant d'autres; il n'y avait même qu'une seule église, Saint-Martin, bien plus petite que l'église actuelle; il est vrai que tous y apprenaient le catéchisme et le respect de l'autorité, alors représentée, dans son service actif par quatre agents de police. Si M. le Maire — dont la porte-cochère était éclairée extérieurement par deux lanternes — jugeait nécessaire de publier un arrêté, ceux qui savaient lire en prenaient connaissance sur les affiches blanches, et les autres, pour l'exécuter, écoutaient, attentivement, le crieur public au coin des rues, accompagné du tambour de ville.

Et dans ce temps-là — soixante ans passés peut-être — il arrivait quelquefois qu'il tombait de la neige... comme aujourd'hui. Mais de même que tous les samedis chacun lavait à grande eau le devant de sa maison et sa moitié de rue, sans déchausser les pavés par des jets d'eau à haute pression, sitôt que la neige avait cessé de tomber, et plusieurs fois par jour si la chute de neige n'arrêtait pas, sans qu'aucun agent de police vînt rappeler l'ordonnance municipale, comprenant qu'il s'agissait d'un service public établi pour le bien commun, riches et pauvres s'empressaient de balayer la neige hors du trottoir, et, si les passants ou la gelée l'avaient durcie, c'était un concert général de bêches, de fermoirs, de louchets, de pelles à charbons, de pincettes, de barres de fer frappant le pavé du trottoir pour le dégager, dont la cacophonie ne manquait pas de charme, et qui témoignaient en tous cas de la bonne volonté qu'avaient tous les habitants de faciliter la circulation et de supprimer autant que possible les glissades dangereuses; et pour les rendre encore moins fréquentes, toutes les cendres de la maison étaient répandues sur les trottoirs.

Aujourd'hui, il y a plus de cent agents de police, mais ils ont tant à faire qu'ils ne peuvent s'inquiéter beaucoup des ordonnances sur le balayage et si le verglas ou la neige durcie par le gel, occasionne des chutes suivies de la fracture du bras ou de la jambe, tant pis pour le maladroit; s'il dégèle et que le soir, ou tôt le matin dans l'obscurité, les ouvriers se rendant à l'usine pataugent dans la neige fondue ou dans l'eau glacée, ils attrapent des rhumes ou des fluxions de poitrine, sans compter les jours d'un chômage onéreux, que voulez-vous qu'on y fasse!...

Cela me remet en mémoire l'anecdote suivante, très moderne, je vous l'assure :

Un vieil ami, veuf et rentier, devenu légèrement atrabilaire avec l'âge et par manque d'occupation, a sa demeure sur l'un de nos plus grands boulevards. Habitué à la propreté et aux usages d'antan, il voudrait obtenir de son domestique le balayage de son trottoir et le nettoyage des ruisseaux, ce qui n'est pas toujours [illegible].

Baptiste ne manque pas de courage et il a bon caractère; il est dévoué, mais il est de son siècle; il comprend son travail tout ce qu'il ne juge pas indispensable et quand son vieux maître revient sur son sujet favori, Baptiste souriant s'empresse de lui répondre : « Mais, monsieur, puisque les voisins n'y balaient pas, pourquoi que j'balaierais? Y n'faut pas être plus bête que l'z'autres, n'est-ce pas! »

Quoique ennuyé, de guerre lasse et désireux de vivre en paix, le vieillard cessa de se plaindre; mais un jour de mauvais temps qu'il trottinait dans la maison, appuyé sur sa canne, avec cet air penaud particulier à ceux dont l'âge et les rhumatismes ont rendu la vie sédentaire, presque végétative, sa figure s'illumina soudain, un sourire malin passa sur ses lèvres et comme Archimède, il crut pouvoir s'écrier en lui-même : « Euréka! Euréka! à nous deux, Baptiste; rira bien qui rira le dernier. »

Et certain de la victoire, il écrivit une lettre au commissaire de police de son quartier, *sollicitant* un procès-verbal pour inexécution de l'arrêté municipal obligeant au balayage en temps de neige; c'eût été, selon lui, un argument foudroyant pour vaincre l'indifférence de son récalcitrant domestique, et avec quel sourire malicieux, il l'eût envoyé comme représentant devant M. le juge de paix!

Vous croyez peut-être que ce retardataire d'un autre âge, fut huit jours après condamné à un franc d'amende et aux frais. Allons donc! voilà trois hivers qu'il attend son désiré procès-verbal. Il mourra sans le voir dresser.

Heureusement, Baptiste n'en a jamais rien su. Sans quoi, ce qu'il rirait du patron!!!!

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses.

Coryza.

Les récompenses de l'Exposition de Tourcoing

Roubaix, le 30 décembre 1906.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous avons recours aux colonnes de votre estimable journal pour vous prier de bien vouloir faire connaître à l'administration de l'Exposition de Tourcoing, le mécontentement général qui commence à se produire parmi les exposants.

Nous voici à la veille de 1907 et nous ne sommes pas encore en possession de nos diplômes. Il nous semble cependant que trois mois peuvent bien suffire à les préparer. Quand remettra-t-on ces récompenses?

Dans l'espoir, etc... *Un groupe d'exposants.*

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

B.D.L.S. — Adressez-vous à la maison qui vous a vendu les billets. (600). —— *Un gagnant ennuyé.* — Consultez la liste des tirages que vous trouverez dans les débits de tabac. (567). —— *Un lecteur Lannoyen.* — Il a donné gain de cause à la Ville. (568). —— *A.Z.B.Y.* 100. — Nous ne connaissons pas. (569). —— *J.G.M.D.* — Le *Journal de Roubaix* a publié la liste des numéros gagnants. (571). —— *Un pianiste.* 17. — Le Sénat ne l'ayant pas encore ratifiée, il est impossible de dire à quelle époque cette taxe sera appliquée. (572). —— *Tishtsol. Croix.* — La galanterie veut que le mari devance la femme. (573). —— *P.A.R.* — A. hallebarde, B. lance, C. masse d'arme, D. fleuret, E. rapière, F. poignard dit miséricorde, G. trident, H. arbalète, I. sorte de hallebarde, J. lance de tournoi. (574). —— *Un ouvrier* 19. — Nous ne pensons pas que vous puissiez vous procurer le texte seul de cette loi; dites-nous les renseignements que vous désirez y trouver, nous nous efforcerons de vous les donner. (575). —— *A.D.L.* — Le coupon d'aller et retour pris à Lille pour Paris est valable jusqu'au 7 janvier 1907 inclus. —— *A.S.* — Il faut pour cela des formalités et des conditions très difficiles à remplir; non, en règle générale (553). —— *Un jeune abonné E. P. Tourcoing.* — 1. Oui; 2. Non; 3. Oui. (557). —— *P.Z. 27.* — Au Tribunal de votre domicile. (551). —— *X.Y.Z.* 600. — 1° De suite, voir la régie; 2° Voyez à la Mairie. (662).

T.P.K. — Nous ne sommes pas de votre avis, car remarquez bien qu'en vous assurant contre les risques locatifs vous vous assurez simplement contre les conséquences de la responsabilité que la loi met à votre charge si l'immeuble brûlait. —— *Plusieurs entêtés.* — Oui, il peut réclamer les frais d'ensevelissement, de veille, etc. (578). —— *L.S.L.* — La première personne a raison, le dix de blanches dominant tout et empêchant le grand jeu, il n'y a aucune raison de n'en pas tenir compte dans le cas que vous citez. (579).

Un Anversois, O.S. — Oui. 3 mois : 5 fr., 6 mois : 9 fr., un an : 18 fr., payable par mandat-poste.

D. V. 1 : et 2 : — Cela dépendra de la décision que M. le Ministre prendra à leur égard. 539. — *Un Belge ennuyé.* 100. — De 1793 au 30 mai 1814. 646. — *A. B. D.* — Vous ne partirez pas. Vous serez classé dans l'armée auxiliaire ou vous serez exempté. 516. — *M. A. T.* 4. — Du moment que vous avez été deux ans ou un an sans avoir de pigeons, vous devez solliciter une nouvelle autorisation de M. le Préfet. 523. — *V. V. D.* — 1. L'un des deux peut demander un sursis; 2. 1 m. 59 et 1 m. 72, périmètre 0.78. 631. — *E. L. V.* — 1. et 2. Vous choisirez au Bureau de Recrutement; 3. et 4. Il peut contracter un engagement de 3 ans. 522 — *Un jeune homme sérieux.* — Si vous réclamez pour une maladie quelconque, vous avez tout intérêt à adresser une demande accompagnée d'un ou de certificats de docteur, à M. le Maire. — Un dossier sanitaire sera établi et examiné par la Commission du Conseil de Révision. 660. — *Un curieux, H. D.* — L'itinéraire du Conseil de Révision n'est pas encore connu. 602. *Un ennuyé.* — Cela dépendra peut-être de la visite que vous devez passer à la fin de votre première année. Vous pouvez être « bon » pour le service armé. 478. — *H.M.* — Adressez-vous à M. le commandant du Bureau de Recrutement de Lille. 462. — *N. V.* 42. — Adressez une demande à M. le commandant de la défense mobile à Dunkerque, qui vous enverra les renseignements dont vous avez besoin. 556. — *Un réserviste du 94me* — Il faut un an de domicile dans la commune pour obtenir le secours qui est accordé aux réservistes. Vous devrez réclamer à Tourcoing, lieu de votre dernière résidence. 534. —— *Bracq.* — 1. Oui, 3 ans; 2. 1 m. 60 à 1 m. 75; 3. Solde unifiée; 4. Demandez le consentement de M. le commandant des sapeurs-pompiers de Paris. 533. —— *Un soldat du 106e de ligne.* — En 1906. 487. —— *Un lecteur wattrelosien.* — Vous pouvez toujours faire établir un dossier. Cela dépendra de la situation des autres familles, puisque l'on prend les plus nécessiteuses. 546. —— *Military.* 8110. — Vous pouvez contracter votre engagement d'ici peu de temps, à la Mairie, et attendre chez vous votre ordre de départ. Vous devez partir aussitôt après avoir reçu votre feuille de route. —— *Géo Tiper. Bruxelles.* — Vous n'aurez pas de service à faire parce que vous êtes marié. 543. —— *Un couleu gavé.* — La loi est égale pour tout le monde. Si les Belges, qui habitent Roubaix, obtiennent l'autorisation d'élever des pigeons, il est plus que probable que cette mesure s'étendra à tous les Belges. 503. —— *Tabac.* — Adressez une demande à M. le commandant de la Défense mobile à Dunkerque. 472. —— *Un futur engagé.* — Vous ne pouvez pas contracter d'engagement avant vos 18 ans. 514. —— *Un lecteur assidu.* — 1. Un peu en-dessous des bras; 2. Oui; 3. Non. 808. —— *J.D.C.* 25. — On peut en tout temps détruire les animaux nuisibles. (671). —— *Nanette épicière* 62. — Puisque vous n'avez pas de bail et que vous payez votre loyer mensuellement, il ne nous semble pas que vous puissiez être tenu à une prévenance de plus d'un mois. (572). —— *A.D.G.* — 1. A la rigueur, minuit du dernier jour; 2. C'est une réparation à la charge du locataire. (673). —— *Deux entêtés.* — Non, cette augmentation a été votée à la présente législature. (579).

Concerts & Spectacles

HIPPODROME-THEATRE DE ROUBAIX. — Le spectacle offert par la *troupe artistique* est de plus en plus goûté, et chaque jour l'Hippodrome est envahi par un nombreux public. Vraiment, cette troupe est hors de pair et les artistes remportent à chacune des représentations un succès aussi légitime que mérité. Les *Ving saros*, sont des dames acrobates qui travaillent avec autant de grâce que de souplesse. *Moto-Baby*, la poupée mécanique, obtient toujours un gros succès; c'est, en effet, d'une ingéniosité extraordinaire et d'un charme exquis... Signalons encore : *Lorck et Ford*, les excentriques américains, sont aussi très goûtés; le *Prince Kuroki* est un merveilleux illusionniste japonais. Signalons encore les *Quatre Rogiers*, clowns musicaux étonnants; *les trois Edmunds*, gymnastes remarquables; *Miss Maie*, équilibriste sur câble, etc.

Un orchestre symphonique, composé d'éléments de tout premier ordre, et exécutant de très jolis morceaux, complète admirablement ces attrayants spectacles de famille.

Aujourd'hui mardi, à l'occasion des fêtes de l'an, à trois heures et demie, grande matinée de famille; à huit heures et demie, soirée de gala.

ROUBAIX. — *Théâtre du Fontenoy.* — On annonce pour dimanche prochain, 6 janvier, une représentation de *Cartouche ou le Roi des Voleurs*, drame à grand spectacle. La soirée sera terminée par *Les Charbonniers*, opérette.

— *Théâtre des Variétés* (rue Lacroix). — Aujourd'hui, 1er janvier 1907, à l'occasion des fêtes de l'an, le Cinématographe des Variétés donnera deux séances du programme sensationnel qui mesure 4,000 mètres de longueur, c'est-à-dire trois heures de spectacle, et comprend les dernières nouveautés cinématographiques. La première séance aura lieu à quatre heures et la seconde à huit heures du soir. Prix des places : Fauteuils, 1 fr.; parquets, 0 fr. 50; galeries, 0 fr. 30. Demi-place pour les enfants aux fauteuils et aux parquets.

— Le concert-tombola organisé dimanche par la section du Sacré-Cœur de l'Association des anciens élèves des Frères, au profit des élèves nécessiteux des écoles libres, avait attiré dans la salle du Cercle de la Concorde, rue Pellart, une assistance très nombreuse. Les artistes amateurs qui prêtaient leur dévoué concours à cette fête, ont recueilli d'unanimes applaudissements. Le tirage de la tombola a favorisé les numéros suivants : 1671 741 639 4608 6940 4045 6061 6641 3116 8949 4575 2279 198 3608 4153 4071 708 1218 2188 3474 1478 2991 4931 2698 1250 3237 2409 2182 3469 1441 4795 1086 2752 1986 2042 4712 292 863 3613 4101 2274 1368 3617 3306 3657 1871 1916 446 2768 488 2554 4614 862. — Les possesseurs de ces numéros pourront réclamer leurs lots les dimanches, de dix heures à midi et de cinq heures à sept heures. Les lots non réclamés le 1er février resteront acquis à l'œuvre.

WATTRELOS. — Voici les numéros gagnants de la tombola organisée par les « Gais pédaleurs » au profit des sept orphelins :

8664	6362	5257	3607	423	8614	2939	4719
2966	1163	6125	4806	7967	283	7653	629
5667	1786	4410	1029	244	6005	802	5146
4726	6253	2585	53	845	4718	5919	8152
4171	2612	518	6161	6946	444	6421	171
1868	5172	7075	1373	6632	8972	3677	2499
6217	6986	4082	1068	3155	7126	6386	7737
1020	6639	8389	2896	12	6719	5921	4531
5546	5903	8404	7276	7807	8199	60	8406
4811	8039	7972	1493	5850	3145	4190	6041
8325	7430	1866	3123	6365	6888	4562	2306
784	3301	8466	1771	382	620	769	8776
6280	2114	464	4097				

N.-B. — Les lots non réclamés au 1er février 1907 resteront acquis au Comité.

LANNOY. — La seconde séance donnée dimanche au Patronage a obtenu le même succès que le dimanche précédent. Les différents numéros du programme ont été interprétés à la satisfaction des nombreux spectateurs qui ont beaucoup applaudi les excellents artistes, acteurs et gymnastes. L'accompagnement musical a été parfait et mérite aussi une bonne note.

HIPPODROME THÉATRE DE ROUBAIX Du samedi 29 décembre au jeudi 3 janvier. Tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 3 h. 1/2. Les dimanche, lundi, mardi et jeudi 30 et 31 décembre, 1er et 3 janvier. Spectacle sans précédent. Consulter les affiches. Prix des places : Fauteuils, 3 fr. Stalles, 2 fr. 50. Pourtours, 2 fr.; Ires galeries, 1 fr. 25; 2es galeries, 0 fr. 60. — Location chez M. Jabé-Hertog, rue de la Gare. 16709

THÉATRE DES VARIÉTÉS Roubaix, Rue Lacroix. Mardi 1er janvier, à 3 heures du soir, 4-4 heures, en matinée, CINEMATOGRAPHE. 4,000 mètres de vues. 3 h. de spectacle. Dernières nouveautés parues. Fauteuils : 1 fr.; parquet : 0,50; galeries : 0,30. Enfants 1/2 place aux fauteuils et parquets. — La salle sera soigneusement chauffée. 16751

SALLE DOMINIQUE Roubaix, rue de l'Alouette, 60. Mardi, 1er janvier 1907. — Bal masqué. Cavalier, 1 fr.; dame, 0 fr. 50. On trouvera masques et costumes dans l'établissement. 16840

CAFÉ PANDORE Roubaix. Tous les dimanches et fêtes, grand concert. Orchestre symphonique. Troupe d'artistes de 1er ordre. Entrée libre. 16811

SALLE SAINTE CÉCILE 23, rue St-Georges, Rx. Aujourd'hui 1er janvier 1907. Séance cinématographique de 3 heures à minuit. Entrée 0,50 c. donnant droit à une consommation de 0,20 cent. Changement de programme. 16864d

GRAND CINÉMATOGRAPHE DE LA VIGNE, Alexandre Remy, 70, r. de la Vigne. 1er janvier, à 7 h. du soir. Séance d'ouverture, dernières nouveautés parues. — Prix d'entrée 0,25 cent., donnant droit à une consommation. 21846d

BRASSERIE DES FAMILLES, TOURCOING A l'occasion des fêtes du jour de l'An, mardi 1er janvier, à 5 heures, concert extraordinaire. Changement de programme. 16907d

LE NOUVEL HOTEL DES POSTES DE COURTRAI

UN JOYAU ARCHITECTURAL. — AU CENTRE DES AFFAIRES. L'UTILITÉ PRATIQUE DU MONUMENT

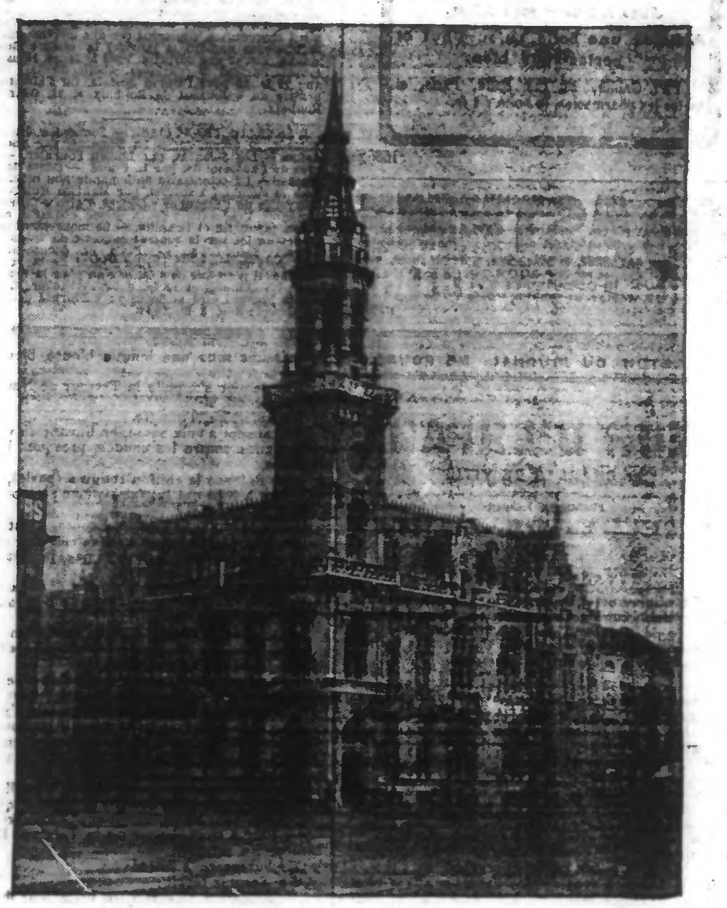

LE NOUVEL HOTEL DES POSTES DE COURTRAI

A différentes reprises déjà, et en dernier lieu, le 5 août lors de l'inauguration solennelle faite par M. le ministre Liebaert, nous avons parlé du magnifique monument, œuvre de génie dû à M. Van Langerock, l'architecte de la basilique de Koekelberg, de l'Hôtel des Postes de Malines et de la future restauration de l'Hôtel de Ville de Courtrai.

La photographie que nous en donnons ci-dessus est la plus récente et par conséquent la plus complète. Nous ne nous attarderons guère à en vanter les beautés architecturales. Disons cependant que le nouvel Hôtel des Postes de Courtrai est en style gothique modernisé.

A la séance d'inauguration, l'on s'en souvient, M. le bourgmestre de Courtrai s'adressant à M. Liebaert disait : « On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la beauté de son style ou de sa spacieuse ordonnance. M. Langerock y a mis son génie et M. le ministre son cœur. »

La construction par sa situation centrale, au coin de la rue de Tournai et du Marché-aux-Grains, répond aux exigences de l'importante population industrielle de Courtrai.

L'agencement des locaux ne le cède en rien aux richesses architecturales de l'ensemble du monument.

Mais parlons d'abord de l'aspect extérieur du monument. Les sommets des colonnades des façades principales sont couronnées de statuettes en bronze doré représentant tous les attributs de la poste.

Le travail diurne est représenté par la figure allégorique du coq vigilant et le travail nocturne par le hibou. La renommée et les trompettes des anciennes diligences postales y figurent également. Enfin au-dessus de chaque fenêtre du rez-de-chaussée se détachent tous les écussons polychromés de l'union postale mondiale. L'effet produit est aussi intéressant qu'inédit.

Si nous abaissons nos regards de la tour qui mesure 54 mètres de la base au sommet de la flèche, nous apercevons le porche en pierres bleues sculptées orné de deux portes en bois de Surin-Teck dont le dessein est des plus heureux dans son style sévère.

Dans la salle réservée au public les lambris et guichets sont également en bois de Surin-Teck sculpté. Les voussettes des salles sont agencées en briques de Brabant; au milieu se trouve une rosace au centre de laquelle sont adaptées vingt-six lampes électriques. Autour des rosaces les nervures et les frises sont en pierre blanche sculptée. Les pavements des parvis sont en marbres de différentes couleurs. Les pupitres en verre mat gravé sont garnis de dentelures en cuivre semblables à celles des guichets. L'immense et unique salle réservée au personnel est d'un confortable parfait et les installations se ressentent d'un système hygiénique complet.

Dans les sous-sols sont installés des calorifères d'un système moderne. On accède à l'étage par un escalier monumental en pierres bleues à clefs de voutes ouvragées.

Sur le vaste corridor s'ouvrent les bureaux du chef du réseau téléphonique, du comptable, une salle d'attente pour le public, la salle des communications téléphoniques, la salle des conférences, des installations hygiéniques et un réfectoire pour les demoiselles du téléphone. On y trouve encore les appartements de la concierge et une chambre pour les archives et imprimés.

En résumé le nouvel Hôtel des Postes est d'une utilité on ne peut plus pratique et répond à la nécessité d'un bureau central, dont la nécessité se faisait sentir depuis nombre d'années.

Peu de villes aussi populeuses (35.000 habitants) et d'une importance commerciale comme celle de Courtrai ne possédaient depuis longtemps que deux et même trois bureaux.

Cette création a donc répondu à un besoin absolu et la population courtraisienne, de même que le personnel des postes saura gré à M. le ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes d'avoir procuré à sa ville natale en même temps qu'un beau monument, un service postal mieux en rapport avec la situation industrielle de Courtrai.

Ajoutons que l'ancien bureau a été maintenu à la station principalement pour permettre l'expédition accélérée des correspondances et aussi afin de se trouver à pied d'œuvre, en vue de l'envoi et de la réexpédition des nombreux courriers qui arrivent à Courtrai de tous les points des Flandres et du Nord de la France.

Néanmoins dans l'ancien bureau de la Station on peut, comme par le passé, continuer à servir le public pour ce qui concerne les relations postales.

Quant à la création du nouveau bureau, il comporte pour l'ensemble du service des postes à Courtrai une augmentation du personnel de cinq unités.

Dès maintenant, les communications téléphoniques peuvent être obtenues au bureau central des postes où un guichet spécial est réservé à ce service.

En ce qui concerne le service télégraphique, il a été question en principe d'installer au nouvel Hôtel des Postes un bureau auxiliaire à celui de la gare. En face du porche se trouve le local ad hoc, mais jusqu'ici cette question est réservée.

Disons en terminant que la direction du service au nouveau local a été confiée à M. Seynaeve qui exerçait précédemment les mêmes fonctions de percepteur au bureau de la station.

L. T...

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 90.

VOLEUR D'AMOUR

par MARC MARIO

Les deux amis furent bientôt à l'adresse indiquée, et ce fut avec joie que l'ancien négociant entendit le concierge répondre à sa question :

— Mlle Paulette, oui, monsieur : elle est femme de chambre chez Mme de Briey, au second.

M. Laroche s'engageait déjà dans l'escalier, quand tout à coup une hésitation le retint.

Il se rappelait au moment de se trouver en présence de Paulette, la dureté impitoyable avec laquelle il l'avait chassée jadis. Il entendait encore les supplications de cette pauvre fille, qui l'implorait en pleurant. C'est lui aujourd'hui qui avait besoin d'elle!... Comment allait-elle le recevoir à son tour?...

M. Desvallières ne comprenait rien à l'hésitation de son ami.

— Eh bien! — dit-il, — venez-vous?...

Le père de Jeanne avait trop à cœur la réussite de son entreprise pour s'arrêter à ces considérations. L'amour de Jeanne lui fit braver cette humiliation.

— Oui, — répondit-il, — allons!

[illegible] coup de sonnette, ce fut Paulette elle-même qui vint ouvrir.

Bien que son ancien maître eût beaucoup vieilli depuis ces trois années, la femme de chambre le reconnut du premier coup d'œil, et elle resta stupéfaite sur le seuil, bégayant :

— Monsieur Laroche!... c'est monsieur!

— Oui, Paulette, c'est moi, — prononça le père de Jeanne avec une visible émotion, — j'ai besoin de vous parler un instant.

— Je suis libre en ce moment, — dit l'ancienne femme de chambre, fort émue elle-même en se retrouvant en la présence de son ancien maître.

Paulette avait toujours conservé pour Jeanne une affection que le malheur n'avait fait qu'augmenter et, si elle avait gardé quelque ressentiment pour cet homme qui avait été autrefois impitoyable envers elle, son cœur parla plus haut que sa rancune.

Evidemment, c'était de cette pauvre Jeanne qu'on venait lui parler.

Qu'allait-elle apprendre?

Dans cet embarras mutuel, il y eût un moment de silence; puis, M. Laroche reprit :

— Ma visite vous surprend, n'est-ce pas?... C'est au nom de ma fille que je suis venu à vous, j'ai pensé que pour elle vous voudriez bien me prêter votre concours.

— N'en doutez pas, monsieur, — balbutia Paulette.

— J'ai été dur envers vous, — continua le père de Jeanne, — et j'ai été emporté par la colère... J'ai obéi à des pressentiments qui n'ont été que trop justifiés. Mais je me suis souvenu de l'affection que vous aviez pour ma pauvre fille, et c'est pour ainsi dire en son nom que je suis ici aujourd'hui.

— Est-ce que Mme Jeanne est guérie? — s'informa Paulette avec un réel intérêt.

— Hélas! non; ma pauvre enfant est toujours dans le même état.

— Quel malheur! — murmura la femme de chambre. — Pauvre madame!...

— Vous pouvez, si vous le voulez, Paulette, sauver Jeanne en me prêtant le concours que je vais vous demander.

— Oh! monsieur, — s'écria Paulette avec élan, — pour Mme Jeanne je ferai tout!... Elle a toujours été si bonne pour moi, elle!

Il y avait dans cette fin de phrase un reproche indirect que M. Laroche sentit bien.

— Voici de quoi il s'agit, — continua-t-il, — j'ai appris seulement il y a quelques jours, que ma fille avait été mère.

— Comment!... monsieur ne savait pas? — demanda Paulette vivement surprise.

M. Laroche et le médecin échangèrent un regard. — Ainsi, c'était vrai! cette fille venait de l'avouer implicitement!... Jeanne avait réellement été mère.

— Comment aurais-je pu le savoir?... — dit le père de Jeanne. — Ma pauvre fille n'a plus sa raison, vous le savez bien!... Elle a perdu tout souvenir du passé!... Ce n'est que tout récemment, il y a deux jours, que j'ai appris cela : Je l'ai appris de la façon la plus inattendue et cela a été pour moi, une révélation!... J'ai su que Jeanne avait eu une enfant, une petite fille, par une démarche qu'a faite auprès de moi un homme envoyé par le misérable qui l'a épousée, et qui lui-même recherche son enfant!

— Est-ce possible?... — s'écria la femme de chambre. — M. de Favreuse ne sait pas où est l'enfant?...

— Il croit que je l'ai fait disparaître, alors que j'ignorais son existence!... Mais, vous, Paulette, vous pourriez peut-être me donner un indice, qui me mettra sur la voie pour la retrouver.

— Moi!... je ne sais pas, monsieur! — répondit Paulette toute troublée. — Quand monsieur et madame ont quitté la rue Boileau, madame était à la veille d'être mère... Elle n'en avait pas bien sûr pour longtemps... Mais comment saurai-je?... Ils sont partis, ils ont disparu... Je ne sais pas où ils sont allés demeurer après, et je n'ai revu Mme Jeanne que le jour où je l'ai rencontrée, quand les employés de l'octroi la conduisaient chez le commissaire.

La femme de chambre fait alors le récit détaillé de ce qui s'était passé ce jour-là. — Elle ne savait rien de plus.

Et elle ne put que confirmer à M. Laroche ce que celui-ci savait déjà, que Jeanne avait été arrêtée par les préposés d'octroi de la porte du Point-du-Jour, sans qu'on ait pu savoir d'où elle venait.

L'ancien négociant quittait cependant le boulevard Péreire avec une certitude. La maternité de Jeanne était maintenant bien démontrée et cela ravivait l'espoir du malheureux père.

— Qu'allons-nous faire maintenant? — demanda le docteur en remontant en voiture.

— Qui sait, — dit M. Laroche, — si nous n'obtiendrons pas quelques renseignements en nous adressant à ces préposés de la barrière du Point-du-Jour?

C'était à peu de distance; on s'y rendit.

Un des deux employés qui avaient arrêté Jeanne se trouvait encore au poste; mais lui non plus ne put donner aucune indication sérieuse, bien que ses souvenirs fussent absolument précis.

La pauvre folle n'avait pu répondre aux questions qui lui furent posées et il fut impossible de savoir d'où elle venait.

— Et elle était bien seule, vous êtes sûr? — demanda le docteur Desvallières. — elle n'avait pas un enfant avec elle?

— Oh! bien sûr qu'elle n'avait pas d'enfant, — répondit le garde, — elle s'en venait les bras ballants!... Je la vois encore, la pauvre femme!

— N'aurait-elle pas, dans son inconscience, abandonné sa petite dans les environs? — demanda le vieux médecin.

— On l'aurait retrouvée, — répondit le préposé, — et nous l'aurions bien su.

Il n'y avait donc rien à espérer de ce côté, et M. Laroche et le docteur, après un court conciliabule, décidèrent de descendre le long de la Seine, en aval de Paris, et de questionner partout sur leur passage.

Mais, dès le début de leurs investigations, ils se rendirent compte des difficultés insurmontables de la tâche qu'ils avaient entreprise.

Il y a trois ans!... la nuit!... une jeune femme folle!... Aucune des personnes auxquelles ils s'adressèrent ne se rappelait rien de semblable.

— Cependant, — dit M. Laroche en entraînant le docteur, — elle ne pouvait venir de bien loin!... Songez donc, à pied, dans l'état où elle était!...

— Continuons, — dit M. Desvallières. — Peut-être serons-nous plus heureux plus loin!...

Et chez les marchands de vin, près des débardeurs, les questions se renouvelaient, toujours sans résultat.

Ils passèrent la Seine au pont des Moulineaux, ayant vainement exploré toute la rive droite jusqu'au haut de Boulogne, et ils arrivèrent ainsi au Bas-Meudon, se sentant prêts à désespérer.

— x —

De leur côté, la mère de Lucien et Griffonnier s'étaient mis en campagne.

Tout d'abord ils s'étaient rendus chez Mme Bichet, la blanchisseuse qui avait assisté Jeanne; mais cette femme avait quitté le pays, ayant vendu son établissement, et son successeur ne connaissait pas son adresse; force leur fut de se rendre à Clamart pour y voir la propriétaire de la maison qu'avait habitée Lucien.

Là, une nouvelle déception les attendait. On leur apprit que la veuve Paumelle était partie dès le matin pour se rendre près d'un de ses neveux, débardeur chez un marchand de charbons du Bas-Meudon.

Mme de Favreuse et Griffonnier décidèrent alors de rejoindre la veuve Paumelle immédiatement, et grâce à l'adresse du neveu, qu'ils avaient demandée à Clamart, ils ne tardèrent pas à rencontrer la propriétaire. La bonne femme fut toute surprise quand sa nièce vint lui apprendre qu'il y avait un monsieur et une dame qui voulaient lui parler tout de suite.

Ce fut Griffonnier qui prit la parole et, de l'air autoritaire d'un magistrat enquêteur, il demanda :

(*A suivre*).